

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu sommaire

SEANCE du 1^{er} Juillet 2016
12 conseillers présents – 14 votants

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE PRIMAIRE AU SOU DES ECOLES

Suite à la sortie découverte de 32 élèves de primaires sur le thème séjour en anglais effectuée à St Front du 17 au 20 mai 2016, pour un coût total de 7.620 €, une participation financière de 2.400 € a été demandée aux parents, le Sou des Ecoles a participé à hauteur de 2.610 € et la part communale de 2.610 € a été versé à l'association du Sou des Ecoles.

Délibération adoptée à l'unanimité.

DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE DU CHEMIN DE CHATENAY

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du besoin de réfection de voirie du Chemin de Châtenay.

Suite à la consultation de plusieurs entreprises par la commune de Lens-Lestang et vu les trois propositions suivantes :

Entreprises	Chemin de Châtenay
SAS Marchand	19.478 € HT
SAS CHEVAL	20.622 € HT
Entreprise EIFFAGE	21.159 € HT

L'entreprise SAS Marchand, étant la moins onéreuse, le devis de travaux est retenu pour un montant de 19.478 € HT.

Délibération adoptée à l'unanimité.

MODIFICATION DES REGLES DE CIRCULATION RUE DES ECOLIERS

Pour rendre la circulation plus facile et moins dangereuse, plus particulièrement aux exploitants agricoles, qui lors de la récolte des fruits, doivent emprunter la Route Départementale 137 avec des engins agricoles et passer sur deux dos d'âne au risque de renverser leur marchandise, le maire propose au conseil municipal de mettre en double sens de circulation la rue des Ecoliers pendant les périodes scolaires d'été, à partir de l'intersection de la rue du Parc jusqu'à l'intersection de la rue du Mulet pour éviter le passage sur la RD 137 des véhicules agricoles.

Le sens interdit existant sur la Rue des Ecoliers, à partir du croisement avec le Chemin du Mulet jusqu'à la route départementale RD 137 sera conservé, seuls les riverains pourront l'emprunter pour accéder à leur habitation, par contre, la sortie sur la route départementale RD 137 reste interdite à tous.

Délibération adoptée : Présents : 12 - Votants : 14 - Pour : 13 – Contre : 1 - Abstention : 0

APPEL AUX DONS POUR LES COMMUNES SINISTREES DE SEINE ET MARNE

Suite à l'ampleur des crues qui ont provoqué de lourds dégâts dans 203 communes du département de Seine et Marne en juin 2016, le conseil municipal décide de verser une subvention de 300,00 € à l'Union des Maires de Seine et Marne pour venir en aide aux communes sinistrées.

Délibération adoptée à l'unanimité

AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS DE LA CANTINE MUNICIPALE

Suite au contrat de restauration signé avec le traiteur en juillet 2013 qui stipule que le prix du repas peut être réajustable en fonction de l'indice INSEE, le conseil municipal approuve l'augmentation du prix du repas cantine de 3.39 € à 3.40 € HT selon l'augmentation de 0.4 % de l'indice INSEE.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fin de la séance à 20 heures trente
A Lens-Lestang, le 25 Juillet 2016

Le Maire

